

Questionnaire LimeSurvey : le guide des bonnes pratiques

Vous vous apprêtez à diffuser un questionnaire sur LimeSurvey. Nous vous invitons à être vigilant sur certains aspects liés principalement à la protection des données personnelles.

Qu'est-ce qu'un questionnaire anonyme ?

Un questionnaire est anonyme s'il ne recueille aucune donnée susceptible de permettre l'identification d'un individu, soit directement (patronyme), soit indirectement par recoupement ou croisement avec une autre base de données.

Exemple : le questionnaire demande l'âge du participant ainsi que le cursus universitaire actuellement suivi. Si le participant a un âge atypique pour un étudiant (58 ans) et indique être en deuxième année de licence de lettres, il devient facilement identifiable.

Si le questionnaire est totalement anonyme, les règles de la protection des données ne s'appliquent pas. A défaut, vous devez respecter les principes suivants :

➤ Information du participant et recueil du consentement :

La plupart du temps, votre questionnaire repose sur la libre participation et le consentement des individus à répondre aux questions que vous leur posez.

Vous devez donc recueillir ce consentement en créant une case à cocher avant le début du questionnaire. Au préalable, il est demandé d'insérer les mentions légales suivantes, en les personnalisant :

Les informations recueillies par ce formulaire le sont sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment. Vous pouvez accepter de répondre ou non, sans que cela ne vous porte préjudice.

L'UPJV est le responsable du traitement de données.

*Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par **XXX** afin de **XXX** / à des fins de recherche.*

*Les données collectées sont communiquées à **XXXX**.*

*Elles sont conservées pendant **XX** ans après le résultat de l'étude ou sa dernière publication le cas échéant.*

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité (récupération) de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'UPJV (contact.cnil@u-picardie.fr - 03.22.82.79.74 - 1 Chemin du Thil - CS52501 - 80025 Amiens Cedex 1 80025 Amiens)

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Si votre questionnaire a d'autres fins qu'une étude (organisation d'un colloque, formulaire de demande d'aide sociale....), des mentions légales spécifiques s'appliquent. Veuillez contacter la déléguée à la protection des données de l'UPJV pour plus de précisions : contact.cnil@u-picardie.fr

➤ **Interdiction de la rémunération**

Le consentement des participants à l'étude doit être pleinement libre, ce qui signifie qu'il ne doit pas avoir été induit par une récompense financière. En effet, des enquêtés en situation de précarité économique pourraient alors ne répondre au questionnaire que pour obtenir la récompense, là où ils n'auraient pas spontanément participé sans cette dernière.

En revanche, une indemnisation est possible pour compenser le temps passé à participer à l'étude. Elle doit alors être proportionnée et ne pas représenter un appât financier.

➤ **Principe de minimisation**

Ne recueillez que les données strictement nécessaires au but de votre étude. Par exemple, avez-vous besoin de connaître l'âge exact du participant, ou une tranche d'âge (<20 ans, 20-25 ans, etc.) peut-elle suffire ? Devez-vous connaître précisément le nombre d'enfants, ou la notion de parentalité est-elle suffisante ? Idem pour bien d'autres notions (nationalité exacte ou extranéité, domaine d'études au sens large ou spécialité précise, etc.).

➤ **Inclusion**

Ce dernier point ne représente pas une obligation et est donc laissé à votre appréciation : à la question du sexe ou du genre (homme/femme), il est suggéré de prévoir la possibilité de répondre « autre » ou « non-binaire ».

Nous vous invitons également à veiller à la sensibilité des participants et aux situations familiales et personnelles parfois atypiques (par exemple lorsque la profession des parents est demandée : prévoir la possibilité de ne pas répondre si l'un des parents est décédé, absent, etc., préférer l'appellation « parent 1 » et « parent 2 » à « père/mère », etc.). Ces derniers points pourraient en outre vous permettre d'avoir des résultats plus précis, voire d'éviter des résultats faussés.

➤ **Déclaration CNIL**

Votre questionnaire LimeSurvey collecte des données personnelles et s'inscrit dans le cadre d'une étude plus globale, que vous effectuez en tant que doctorant ou chercheur ? Il est probable que vous deviez accomplir certaines formalités requises par la CNIL. Par précaution, nous vous invitons à contacter la déléguée à la protection des données pour vérifier ces aspects : contact.cnil@u-picardie.fr